

Cette newsletter à laquelle vous vous êtes abonné, met à votre disposition des informations accessibles au moyen d'un clic sur le lien ou les liens qui vous intéressent (en couleur orange soulignée dans le texte ci-dessous). Cette pratique permet de ne pas encombrer inutilement les messageries. Pour profiter de l'apport des textes enrichis, nous vous recommandons d'ajouter l'adresse e-mail [noreply@e-monsite.com](mailto:noreply@e-monsite.com) dans vos contacts.

## Emission "Les infiltrés" le vendredi 15 février à 23 h 05 sur France 2

Lors d'une réunion qui s'est tenue ce mercredi 13 février 2013 au Conseil de l'ordre des vétérinaires, nous avons appris, avec stupéfaction, que le représentant du PRODAF, organisation professionnelle qui prétend à une représentativité tous azimuts, n'était pas présent à l'enregistrement de l'émission alors qu'il y était invité.

Même si ces représentants sont intervenus au cours de l'émission, cette prestation, hors de tout débat, n'est pas à l'honneur de la filière que ce syndicat entend défendre.

Pour bien connaître ce sujet, le SYNAPSES estime qu'il y a des idées reçues qu'il est important de combattre et de remettre le débat là où il doit se situer. A l'approche de nouvelles mesures réglementaires contraignantes il était important, à nos yeux, de concentrer le débat sur les risques de disparition de nos entreprises.

En tout état de cause, cette faute que constitue l'absence à un débat important pour l'avenir de nos métiers doit vous amener à vous interroger pour savoir qui vous défend réellement, qui est à vos côtés au quotidien ?

<http://www.france2.fr/emissions/les-infiltrés>

## Rejoignez le SYNAPSES

Pour défendre les intérêts des professionnels, faire entendre votre voix, rejoignez le SYNAPSES. Vous avez besoin de nous, comme nous avons besoin de vous afin de contribuer à la reconnaissance de notre représentativité.

[Adhérer au SYNAPSES](#)

## Rupture de la période d'essai

Un récent arrêt de la Cour de cassation vient de préciser les conditions de rupture de la période d'essai au regard du délai de prévenance prévu dans un contrat de travail ou par Convention collective.

[Lire l'article](#)

## Enquête de satisfaction



Soucieux de vous apporter un service et une information de qualité, nous souhaitons recueillir votre avis sur nos moyens de communication.

Cette enquête est destinée à évaluer la situation actuelle et d'en envisager l'évolution future.

[Accéder à la page sondage](#)

## Accès au site depuis un terminal mobile



L'exploitation des statistiques de consultation du site internet nous a permis de constater qu'environ 10 % des consultations étaient effectuées depuis un terminal mobile. Aussi, afin de permettre une navigation optimisée pour ces utilisateurs, sans remettre en cause la navigation classique avons-nous décidé d'implémenter une version "mobile" de notre site.

Vous pourrez l'activer en vous connectant à notre site <http://www.syndicat-animaleries.org> depuis un smartphone ou une tablette connectée en Wi-fi ou en 3G.

## Archives

Nous avons mis en ligne l'ensemble des newsletters déjà publiées. Un lien permanent est disponible directement sur le site et sera rappelé sur chacune des prochaines newsletters.

[>> Accéder aux archives](#)

### **L'équipe du SYNAPSES**

**Syndicat national des activités liées aux animaux domestiques et non domestiques, aux végétaux d'ornement, à l'environnement et au cadre de vie**

55, rue Lacordaire

75015 Paris

☎ 01 44 26 30 98

☎ 01 77 65 66 02

<http://www.syndicat-animaleries.org>

[contact.synapses@gmail.com](mailto:contact.synapses@gmail.com)

<http://twitter.com/#/LLSynapses>

L'ensemble des newsletters déjà publiées est disponible au moyen du lien suivant. [Archives](#)